

Fondation Terre de Liens

25 quai André Reynier
26400 CREST

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

Fondation Terre de Liens

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 juin 2023

Au conseil d'administration de la Fondation Terre de Liens,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **Fondation Terre de Liens** relatifs à l'exercice clos le 30 juin 2023, d'une durée exceptionnelle de 10 mois, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour les comptes annuels de l'exercice :

- Nous nous sommes assurés que les modalités retenues pour l'élaboration du Compte Emplois Ressources et du Compte de Résultat par Origine et par destination, exposées dans l'annexe, ont été fidèlement appliquées dans sa conception.
- Plus généralement, les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. .

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du bureau et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation sauf s'il est prévu de liquider la fondation ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par le bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 17 octobre 2023

Le commissaire aux comptes

EXPONENS Conseil & Expertise

Stéphane Cuzin

Associé



FONDATION TERRE DE LIENS

Reconnue d'utilité publique

Habilitée à recevoir donations et legs

COMPTES ANNUELS

FONDATION TERRE DE LIENS

10° EXERCICE CLOS AU 30 JUIN 2023

BILAN ACTIF	4
BILAN PASSIF	5
COMPTE DE RESULTAT	6
ANNEXE	8
1 – PREAMBULE	9
2 - PRINCIPES COMPTABLES ET METHODES DE BASE	10
3 - REGLES ET METHODES COMPTABLES	10
4 - EVENEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE	12
5 - NOTES SUR LE BILAN	13
6 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT	21
7 - ENGAGEMENTS EXTRACOMPTABLES	25

BILAN ET

COMPTE DE RESULTAT

BILAN ACTIF AU 30/06/2023

Etat exprimé en €

ACTIF	01/07/2022 au 30/06/2023			01/09/2021 au 30/06/2022
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais de recherche et de développement	8 313	8 030	282	4 160
Autres immobilisations incorporelles	72 729	55 930	16 799	16 799
Immobilisations corporelles				
Terrains	4 685 070	19 417	4 665 653	3 827 681
Constructions	5 084 901	502 138	4 582 763	3 745 061
Autres immobilisations corporelles	73 779	44 471	29 308	12 444
Immobilisations corporelles en cours	185 923		185 923	1 701 486
<i>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>	260 000		260 000	
Immobilisations financières				-
Participations et Créances rattachées	31 713		31 713	31 713
Autres titres immobilisés	1 862 781		1 862 781	1 405 379
Autres	126 437		126 437	124 444
Total I	12 391 645	629 986	11 761 659	10 869 167
ACT ACTIF CIRCULANT				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	338 950	7 048	331 902	304 590
Autres	198 944		198 944	853 866
Valeurs mobilières de placement	59		59	59
Disponibilités	5 019 965		5 019 965	3 938 471
Charges constatées d'avance	26 278		26 278	26 650
Total II	5 584 196	7 048	5 577 148	5 123 636
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	17 975 840	637 034	17 338 807	15 992 803

BILAN PASSIF AU 30/06/2023

Etat exprimé en €

PASSIF	01/07/2022 au 30/06/2023	01/09/2021 au 30/06/2022
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	3 924 581	3 662 687
Fonds propres complémentaires	3 023 358	2 763 358
Réserves	3 331 159	2 916 542
Report à nouveau	1 401 690	1 008 794
Excédent ou déficit de l'exercice	528 592	1 021 857
Situation nette (sous total)	12 209 381	11 373 240
Subventions d'investissement	1 854 703	1 831 525
Total I	14 064 084	13 204 765
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	586 141	131 531
Total II	586 141	131 531
PROVISIONS		
Provisions pour risques	3 845	52 950
Total III	3 845	52 950
DETTES		
Emprunts et dettes financières diverses	1 762 858	1 782 929
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	483 836	411 716
Dettes des legs ou donations	1 581	1 581
Dettes fiscales et sociales	240 069	204 272
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		998
Autres dettes	193 393	201 418
Produits constatés d'avance	3 000	643
Total IV	2 684 737	2 603 557
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V)	17 338 807	15 992 803

COMPTE DE RESULTAT 1/2 – DU 01/07/2022 AU 30/06/2023

Etat exprimé en €

COMPTE DE RESULTAT	01/07/2022 au 31/06/2023	01/09/2021 au 30/06/2022
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Ventes de biens et services		
Ventes de prestations de service	465 820	257 957
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	20 482	-
Ressources liées à la générosité du public	3 617 004	2 796 705
Dons manuels	2 916 377	2 341 364
Mécénats	602 872	338 512
Legs, donations et assurances-vie	97 755	116 828
Contributions financières	889 000	185 000
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	382 623	217 932
Utilisations des fonds dédiés	131 531	-
Total I	5 506 460	3 457 594
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	1 326 142	1 013 529
Aides financières	1 454 181	464 535
Impôts, taxes et versements assimilés	132 834	66 200
Salaires et traitements	949 805	523 151
Charges sociales	387 509	220 370
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	135 398	83 297
Dotations aux provisions	3 845	52 950
Reports en fonds dédiés	586 141	131 531
Autres charges	12 655	6 448
Total II	4 988 510	2 562 010
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	517 950	895 584
PRODUITS FINANCIERS		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	7 796	6 486
Autres intérêts et produits assimilés	10 096	1 251
Total III	17 892	7 737
CHARGES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées	6 750	6 750
Total IV	6 750	6 750
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)	11 142	987
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)	529 092	896 571
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	2	113 514
Sur opérations en capital	0	281 617
Total V	2	395 132
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion	402	99 845
Sur opérations en capital	100	170 000
Total VI	502	269 845
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	(500)	125 287
Total des produits (I + III + V)	5 524 354	3 860 463
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)	4 995 762	2 838 605
EXCEDENT OU DEFICIT	528 592	1 021 857

COMPTE DE RESULTAT 2/2 – DU 01/07/2022 AU 30/06/2023

Etat exprimé en €

COMPTE DE RESULTAT	01/07/2022 au 31/06/2023	01/09/2021 au 30/06/2022
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Dons en nature</i>	-	7 225
<i>Prestations en nature</i>	527 486	1 341 600
TOTAL	527 486	1 348 825
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>	-	7 225
<i>Prestations en nature</i>	527 486	1 341 600
TOTAL	527 486	1 348 825



FONDATION TERRE DE LIENS

Reconnue d'utilité publique

Habilitée à recevoir donations et legs

ANNEXE

1. PREAMBULE

Objet social de l'entité et description des moyens mis en œuvre

Conformément aux deux premiers articles de ses statuts, la Fondation Terre de Liens a pour but de soutenir et financer toutes initiatives en vue de la protection de l'environnement naturel, sauvage et domestique. La Fondation agit pour la protection de l'environnement sur le support et la ressource rare qu'est le patrimoine foncier.

La Fondation Terre de Liens agit pour promouvoir la mise en place de pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, élément essentiel permettant la sensibilisation et les actions de pédagogie sur la préservation de la ressource foncière.

La Fondation Terre de Liens a vocation à recevoir des versements pour le compte d'œuvres ou organismes mentionnés aux articles 200 et 238 bis du Code général des impôts, qui s'assignent un but analogue aux siens.

- ▶ Détenir du patrimoine foncier pour le protéger, le conserver et l'améliorer : la Fondation Terre de Liens met en œuvre une action de préservation à très long terme du patrimoine naturel dont le support est le foncier.
- ▶ Sensibiliser et mobiliser les citoyens, les pouvoirs publics et les acteurs privés pour qu'ils prennent part à la gestion collective et à la préservation de ce patrimoine commun qu'est la terre. Pour cela, la Fondation prend une part active au débat avec les décideurs locaux et nationaux.
- ▶ De mettre en œuvre des programmes entrant dans l'objet ci-dessus et en organisant notamment toutes opérations de mécénat, de produit-partage ou de soutien au profit de toutes initiatives dans le champ de l'intérêt général, de la protection de l'environnement, et de la solidarité ;
- ▶ De promouvoir, faire connaître par tout moyen de communication, susciter et transmettre les savoirs, savoir-faire, expériences prometteuses, notamment par des publications, conférences, formations susceptibles de contribuer à réaliser l'objet de la Fondation Terre de Liens.
- ▶ D'ouvrir des comptes individualisés afin de recevoir, en vue de la réalisation d'œuvres d'intérêt général et à but non lucratif se rattachant à ses missions, l'affectation de biens, droits ou ressources, conformément aux dispositions des articles 5 et 20 de la loi du 23 juillet 1987 et dans les conditions prévues par les présents statuts,

Nature et périmètre des activités et missions sociales

La Fondation Terre de Liens est organisée au travers de trois secteurs d'activité qui servent sa mission sociale :

- Elle constitue un conservatoire des espaces agricoles (patrimoine reçu par donation, legs ou achat) et y installe des agriculteurs aux pratiques respectueuses de l'environnement et porteurs de nouveaux modèles agricoles et économiques. L'ambition de la Fondation est de faire du foncier agricole un bien commun en le sortant du marché et en garantissant sa vocation nourricière. La Fondation Terre de Liens est ainsi une fondation patrimoniale. Elle devient propriétaire de fermes par acquisition directe (donation, Legs ou achat avec une subvention) ou en accompagnant d'autres acteurs (associations, fondation abritée, collectivité ...) dans leur maîtrise foncière ;
- Elle travaille aux côtés des acteurs publics pour agir sur les politiques et les pratiques liées aux terres, à l'agriculture et à l'environnement dans le sens d'une protection du patrimoine agricole et environnemental et du développement d'une agriculture de proximité. Elle initie des alliances avec des fondations, entreprises ou acteurs de la société civile pour démultiplier l'impact de Terre de Liens sur la préservation du foncier et de l'environnement ;

- Elle révèle la raréfaction des terres agricoles comme un sujet de société méconnu qui concerne tous les citoyens et fait connaître la réalité de la spéculation qui pèse sur le marché des terres, ses conséquences et les solutions possibles.

La fondation s'appuie sur des services supports qui regroupent les missions de fonctionnement général (gouvernance, communication institutionnelle, gestion administrative, systèmes d'information, comptabilité).

2. PRINCIPES COMPTABLES ET MÉTHODES DE BASE

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions du plan comptable général (règlement ANC 2014-03) et des dispositions particulières applicables aux personnes morales de droit privé à but non lucratif (règlement ANC 2018-06 complété par le règlement 2020-08).

Les comptes annuels présentés sont ceux de la Fondation Terre de Liens d'une durée de 12 mois recouvrant la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Présentation des fonds propres sans droit de reprise

Les fonds propres sans droit de reprise comportent désormais les montants qui figuraient jusqu'en 2020 dans les comptes de dotation.

Les fonds propres sans droit de reprise de la Fondation Terre de Liens sont constitués :

- de la dotation initiale, existant à l'origine de la fondation par apport du fonds de dotation Terre de Liens ;
- de dotations complémentaires composées de libéralités affectées à la dotation selon la volonté des donateurs ;
- de dotations complémentaires provenant d'excédents constatés en fin d'exercice et affectés par le conseil d'administration.

L'art. 433-1 du règlement ANC 2018-06 prévoit qu'une information soit fournie sur le montant de la dotation initiale, et des dotations complémentaires.

Il prévoit aussi que soit présentée la liste des actifs constitutifs regroupés par grandes catégories d'actifs. Il est prévu à l'article 433-2 que soit communiquée une information sur la politique suivie en matière de gestion des dotations : maintien de valeur et politique d'abondement éventuelle.

Dotations

La dotation est composée des dotations initiales qui concernent les apports d'actifs affectés irrévocablement à la Fondation lors de sa constitution pour 1 061 982 € et de dotations complémentaires correspondant à des libéralités affectées de manière irrévocable reçues depuis. Le Conseil d'Administration a aussi décidé d'abonder les dotations initiales par affectation d'une partie des excédents constatés en fin d'exercice.

Le montant total de la dotation portée aux statuts validés par le Conseil d'Etat le 07/08/2021 est de 3 390 100 €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur valeur vénale pour les biens acquis à titre gratuit et par voie d'échange, et à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux.

Amortissements

Le plan d'amortissement des biens immobiliers adopté au 1er septembre 2016 n'a pas subi de modification.

La Fondation a apprécié, à la date de clôture, la valeur de ses actifs immobilisés.

Immobilisations financières

Les titres de participations et autres immobilisations financières sont évalués à leur valeur vénale s'agissant d'actifs reçus à titre gratuit. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable une provision pour dépréciation est constatée.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Disponibilités

Les liquidités disponibles sont évaluées à leur valeur nominale.

Libéralités

Les legs et donations sont soumis à l'acceptation préalable du Conseil d'Administration. Ils sont comptabilisés, après approbation, lors de leur encaissement ou lors de l'obtention d'une attestation de propriété. Les biens reçus en nature, dont il a été décidé qu'ils ne seront pas conservés, sont réalisés dans les meilleurs délais et enregistrés pour leur prix de cession.

La fondation a évalué, à la clôture, le montant des legs, donations et dévolutions reçus et non réalisés. Le montant global n'étant pas significatif les comptes de fonds reportés n'ont pas été utilisés et une information est donnée dans les comptes de hors bilan.

4. ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Au cours de cet exercice,
D'une part la Fondation est devenue propriétaire d'une nouvelle ferme, augmentant son patrimoine de 5,44 hectares de terres. De nouveaux travaux de rénovation du patrimoine bâti ont été réalisés et les nouvelles constructions ont été terminées.
D'autre part, elle a poursuivi le déploiement de sa stratégie à 5 ans.

Donation de biens immobiliers

Chaoupi (31)

Donation d'un tènement agricole de 4,93 ha en friche irrigable sur la commune de Grenade, dans le péri-urbain de Toulouse. Projet d'une installation en maraichage après remise en état du foncier.

Constructions et rénovation du patrimoine bâti des Fermes de la Fondation

La Fondation a effectué des travaux de rénovation de son patrimoine pour un montant de 296 136 €. Par ailleurs, cet exercice a vu la fin de la construction des deux maisons neuves de la ferme de Portecluse pour un total de 486 225 €.

Stratégie de la Fondation à 5 ans

Dans le cadre de la mise en œuvre de son plan stratégique, la Fondation a connu une année de forte croissance grâce à un don exceptionnel de 500 000 € et à un partenariat renforcé avec la Banque Postale valorisé à 248 756 €. Le gain en notoriété a permis une campagne d'appel à la générosité du public exceptionnelle en fin 2022, ainsi que le succès de la collecte de don dédié aux associations territoriales de Terre de Liens.

Cet exercice a également été marqué :

- par le départ du fondateur et dirigeant de la fondation depuis 10 ans, remplacé par une codirection générale à 3 personnes ;
 - la réalisation de 14 recrutements ;
 - la mise en place de la Holacratie ;
 - le lancement de programmes fonciers (Foncier religieux, Etude de gestion pour tiers ;
 - la poursuite et la création de programmes d'agroécologie (Biodiversité, Énergies Renouvelables) ;
 - l'attribution croissante de financements, notamment de soutien aux associations territoriales Terre de Liens
 - l'accueil d'une troisième fondation abritée ;
 - la création d'un nouveau site web ;
 - le lancement d'un rapport avec couverture médiatique exceptionnelle ;
- Tout cela, dans une année anniversaire pour les 20 ans de Terre de Liens.

5. NOTES SUR LE BILAN

Variation des fonds propres

	A l'ouverture de l'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture de l'exercice
Etat exprimé en €					
Fonds propres statutaires	3 662 687	214 344	47 550	-	3 924 581
Fonds propres complémentaires	2 763 358	-	260 000	-	3 023 358
Ecart de réévaluation	-	-	-	-	-
Réserves	2 916 542	414 617	-	-	3 331 159
Report à nouveau	1 008 794	392 896	-	-	1 401 690
Excédent ou déficit de l'exercice	1 021 857	(1 021 857)	528 592	-	528 592
					-
Dotations consommables		-	-	-	-
Subventions d'investissement	1 831 525	-	110 029	86 851	1 854 703
Provisions réglementées		-	-	-	-
TOTAL	13 204 765	(0)	946 171	86 851	14 064 084

Fonds propres statutaires : détail des dotations non consommables

DOTATION STATUTAIRE NON CONSOMPTIBLE

Nature de l'actif	Valeur immobilisée brute
Actifs agricoles	2 412 838
Apports financiers	300 000
Actions foncières Terre de Liens	1 211 743
TOTAL	3 924 581

Etat exprimé en €

Informations relatives à l'actif

Etat exprimé en €

Etat des échéances des créances à la clôture de l'exercice	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachés à des participations	31 713	31 713	
Prêts			
Autres créances	126 437	126 437	
Créances de l'actif circulant :			
Créances clients et comptes rattachés	331 902	331 902	
Avances et acomptes			
Autres créances	198 944	198 944	
Charges constatées d'avance	26 278	26 278	
Total	715 274	715 274	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Etat exprimé en €

Produits à recevoir	Montant
Usagers produits non encore facturés	112 590
Produits à recevoir CPAM	1 710
Produits à recevoir Uniformalion	73 115
Intérêts courus à recevoir	9 310
Total	196 725

Etat exprimé en €

Charges constatées d'avance	Charges d'exploitation	Charges financières	Charges exceptionnelles
Licences et abonnements logiciels	21 571		
Maintenance système d'information	3 400		
Locations véhicules	687		
Divers	620		
Total	26 278	0	0

Informations relatives au passif

Etat exprimé en €

Etat des échéances des dettes à la clôture de l'exercice	Montant brut	Échéances à moins d'un an	Échéances à plus d'un an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*)	1 762 858	777 179	865 467	158 930
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	483 836	483 836		
Dettes fiscales et sociales	240 069	240 069		
Autres dettes	194 974	194 974		
Produits constatés d'avance	3 000	3 000		
Total	2 684 737	1 699 058	865 467	158 930
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	0			

Etat exprimé en €

Charges à payer	Montant
Fournisseurs	422 946
Rémunération salariés	881
Dettes provisionnées pour congés payés	91 532
Charges sociales	61 714
Charges sociales sur congés payés	47 511
Charges à payer Etat	36 810
Soldes aides attribuées	36 000
Frais de déplacement à payer	560
Divers charges à payer	138 091
Total	836 045

Etat exprimé en €

Produits constatés d'avance	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prise en charge Transition Pro	3 000		
Total	3 000	0	0

Etat exprimé en €

Transferts de charges	Montant
Prises en charge Uniformation	133 591
Avantages en nature	4 198
Refacturations au mouvement Terre de Liens	190 504
Charges refacturées sur fermages et baux	1 381
Total	329 674

Immobilisations

5.1.1. Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, et à leur valeur vénale pour ceux acquis à titre gratuit ou par voie d'échange. Les frais d'acquisitions, comprenant les frais notariés, les frais Safer ou d'expertise, ne sont pas intégrés au coût d'acquisition, mais constituent une charge de l'exercice.

Au cours de l'exercice, la Fondation a bénéficié d'un legs immobilier dont la vente est envisagée. Cet actif apparaît donc dans le détail ci-dessous pour 260 000 €.

5.1.2. Immobilisations financières

Les autres titres immobilisés ont augmenté de 152 402 € correspondant aux dons manuels d'actions de la Foncière.

Etat exprimé en €

Tableau des immobilisations	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	8 313			8 313
- Donations temporaires d'usufruit				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	72 729			72 729
Immobilisations incorporelles	81 042	0	0	81 042
- Terrains	3 616 727	845 414		4 462 141
- Agencements aménagements terrains	221 715	1 214		222 929
- Constructions sur sol propre	4 130 913	953 988		5 084 901
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements	3 332			3 332
- Cheptel	8 700			8 700
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	47 504	14 243		61 747
- Immobilisations corporelles en cours	1 701 486	245 105	1 760 668	185 923
- Biens reçus par legs ou donation destinés à être cédés		260 000		260 000
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	9 730 378	2 319 964	1 760 668	10 289 672
- Participations évaluées par mise en équivalence	10 000			10 000
- Autres participations	21 713	305 000		326 713
- Autres titres immobilisés	1 405 379	152 402		1 557 781
- Prêts et autres immobilisations financières	1 444	2 861	868	3 437
- Autres immobilisations financières	123 000			123 000
Immobilisations financières	1 561 536	460 263	868	2 020 931
ACTIF IMMOBILISE	11 372 956	2 780 227	1 761 536	12 391 645

Note : Suite à des reclassements entre comptes, la répartition des valeur brutes à l'ouverture de l'exercice des terrains, agencements aménagements de terrains, et constructions sur sol propre ont été modifiées par souci de cohérence avec les données reclassées de l'exercice.

Amortissements

Etat exprimé en €

Tableau des amortissements	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	4 152	3 878		8 030
- Donations temporaires d'usufruit				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	55 930			55 930
Immobilisations incorporelles	60 082	3 878	0	63 960
- Terrains				0
- Agencements aménagement terrains	10 203	9 215		19 418
- Constructions sur sol propre	398 717	105 018		503 735
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Cheptel				
- Autres immobilisations				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	34 785	9 686		44 471
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	443 705	123 919	0	567 623
TOTAL	503 787	127 797	0	631 583

Provisions et dépréciations

Etat exprimé en €

	Montant début exercice	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : reprises ex.		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
Provisions réglementées					
Provisions pour reconstitution gisements miniers et pétroliers					
Provisions pour investissements					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
Total I					
Provisions pour risques et charges					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marchés à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour pertes de change					
Provisions pour pensions et obligations similaires					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour grosses réparations					
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés payés					
Autres provisions pour risques et charges	52 950	3 845	52 950	0	3 845
Total II	52 950	3 845	52 950	0	3 845
Provisions pour dépréciations					
Sur immobilisations incorporelles					
Sur immobilisations corporelles					
Sur titres mis en équivalence					
Sur titres de participation					
Sur autres immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients	7 048	0	0	7 048	7 048
Autres dépréciations					
Total III	7 048	0	0	7 048	7 048
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)	59 998	3 845	52 950	7 048	10 893
<i>Dont dotations et reprises</i>					
- d'exploitation	59 998	3 845	52 950	7 048	
- financières					
- exceptionnelles					

Emprunts en cours

Etat exprimé en €

Objet	Prêteur	Date de souscription	Durée en années	Taux	Capital emprunté	Restant dû en fin d'exercice		A un an	A moins de 5 ans	A plus de 5 ans
						Capital	Intérêts			
Acquisition Agy	AESN	31/03/2015	15	0%	16 005	7 469	-	1 067	4 268	2 134
Acquisition St Roch	AESN	10/08/2018	15	0%	28 880	19 253	-	1 925	7 701	9 626
Acquisitions et constructions	Foncière Terre de Liens	01/07/2021	6	0,45%	1 500 000	1 500 000	27 000	756 750	783 750	-
Acquisition La Flaguais	AESN	06/04/2020	15	0%	146 273	126 770	-	9 752	39 008	78 010
Acquisition Le Nofy	AESN	10/07/2020	15	0%	115 270	107 585	-	7 685	30 740	69 160
TOTAL					1 806 428	1 761 077	27 000	777 179	865 467	158 930

Fonds dédiés

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie, la Fondation a créé des programmes d'agroécologie et des projets pour valoriser ses actions. Ces projets sont financés via du mécénat, des contributions financières et l'appel à la générosité du public.

Au 1^{er} juillet 2022, la Fondation disposait de 131 531 € dédiés, à la fin de l'exercice précédent, au programme biodiversité.

Plusieurs projets et programmes ont été créés au cours de l'exercice. Les collectes de fonds correspondantes n'ayant pas été utilisées en totalité, 586 141 € de fonds dédiés sont inscrits à la clôture de l'exercice.

Etat exprimé en euros

Financier ou donateur	Report solde N-1	Reçu au cours de l'exercice	Utilisation sur l'exercice	Reporté
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	-	-	-	-
CONTRIBUTIONS FINANCIERES	131 531	755 000	425 984	460 547
RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		164 382	38 788	125 594
TOTAL	131 531	919 382	464 772	586 141

REPARTITION PAR ACTION	Programme ou action financée	Report solde N-1	Reçu au cours de l'exercice	Utilisation sur l'exercice	Reporté
	Biodiversité	131 531	255 000	227 199	159 332
	Gestion pour tiers	-	65 000	14 760	50 240
	ENR	-	96 000	9 747	86 253
	20 ans	-	177 000	110 398	66 602
	Plaidoyer	-	100 000	50 000	50 000
	Foncier religieux	-	23 000	13 880	9 120
	Grands donateurs	-	39 000	-	39 000
	Changement climatique	-	-	-	-
	Programmes Femmes	-	48 360	-	48 360
	Abritées	-	116 022	38 788	77 234
	TOTAL	131 531	919 382	464 772	586 141

6. NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Attributions d'aides

La poursuite des missions sociales de la Fondation passe en partie par le soutien à d'autres organismes poursuivant les mêmes buts. La Fondation attribue de manière annuelle des aides.

Évolution des effectifs

Effectif moyen	Ex9	Ex10
Cadres	11	19
Non-cadres	4	5

Nombre de salariés	Au début de l'exercice	entrées	sorties	A la fin de l'exercice
Femmes	14	10	5	19
Hommes	5	4	2	7
TOTAL	19	14	7	26

Répartition du résultat de l'exercice

Etat exprimé en €

Résultat fondation Terre de Liens	528 592
Résultat des fondations sous égide	-
Au nom de Sélène	-
Celnat	-
Lurzaindia	-

Résultat général au 30/06/23	528 592
------------------------------	---------

Proposition d'affectation du résultat de l'exercice

L'exercice de la Fondation se solde par un excédent de 528 592 €.

Le bureau propose au conseil d'administration d'affecter cet excédent de la façon suivante :

- Affectation au fonds de réserve de l'ensemble des actions de la Foncière Terre de Liens données à la Fondation au cours de l'exercice soit l'équivalent d'un montant total de 152 402 €. Cette somme sera portée à la dotation complémentaire dans le fonds de réserve intitulé « Actions Foncière »
- Affectation aux réserves du montant de 250 000 € nécessaire au remboursement du prêt participatif accordé par la Foncière Terre de Liens
- Affectation du solde soit 126 190 € en report à nouveau dans les fonds propres.

Tableau de rapprochement entre les charges du compte de résultat et du compte de résultat par origine et destination

Etat exprimé en €

	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonctionnement	Dotations aux provisions et dépréciations	Impôts sur les bénéfices	Reportis en fonds dédiés	Valeurs nettes comptables des éléments d'actifs cédés figurant dans les rubriques		TOTAL COMPTE DE RESULTAT 30/06/2023
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger		Générosité du public	Autres ressources					Autres produits liés à la générosité du public	Autres produits non liés à la générosité du public	
	par l'organisme	Versements à d'autres organismes	par l'organisme	Versements à d'autres organismes									
Achats de marchandises													-
Variation de stock													-
Autres achats et charges externes	1 048 744				103 481	130 685	43 232						1 326 142
Aides financières		1 454 181											1 454 181
Impôts, taxes et versements assimilés	132 834												132 834
Salaires et traitements	752 943				43 931		152 931						949 805
Charges sociales	267 382				27 126		93 002						387 509
Dot. aux amortissements et dépréciations								135 399					135 399
Dotations aux provisions								3 845					3 845
Reportis en fonds dédiés									586 141				586 141
Autres charges	12 655												12 655
Charges financières	6 750												6 750
Charges exceptionnelles	502												502
Participation des salariés aux résultats													-
Impôt sur les bénéfices													-
TOTAL	2 221 809	1 454 181	-	-	174 538	130 685	289 165	139 244	-	586 141	-	-	4 995 763

Compte de résultat par origine et destination

A. PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	01/07/2022 au 30/06/2023		01/09/2021 au 30/06/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Produits liés à la générosité du public	3 617 004	3 617 004	2 796 705	2 796 705
Cotisations sans contrepartie	-	-	-	-
Dons, legs et mécénat	3 617 004	3 617 004	2 796 705	2 796 705
Dons manuels	2 916 377	2 916 377	2 341 364	2 341 364
Mécénats	602 872	602 872	338 512	338 512
Legs, donations et assurances vies	97 755	97 755	116 828	116 828
Autres produits liés à la générosité du public	-	-	-	-
2. Produits non liés à la générosité du public	1 372 714		845 826	
Cotisations avec contrepartie	-		-	
Parrainage des entreprises	-		-	
Contributions financières sans contrepartie	889 000		185 000	
Autres produits non liés à la générosité du public	483 714		660 826	
3. Subventions et autres concours publics	20 482		-	
4. Reprises sur provisions et dépréciations	382 623		217 932	
5. Utilisation de fonds dédiés antérieurs	131 531	131 531		
TOTAL	5 524 354	3 748 535	3 860 463	2 796 705
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Missions sociales	3 675 990	3 505 576	2 254 243	2 069 208
Réalisées en France	3 675 990	3 505 576	2 254 243	2 069 208
Actions réalisées par l'organisme	2 221 809	2 051 395	1 789 708	1 604 673
Versement à d'autres organismes	1 454 181	1 454 181	464 535	464 535
2. Frais de recherche de fonds	305 223	174 538	137 715	137 715
Frais d'appel à la générosité du public	305 223	174 538	137 715	137 715
Frais de recherche d'autres ressources	-	-	-	-
3. Frais de Fonctionnement	289 165		178 870	178 870
4. Dotation aux provisions et dépréciations	139 243	130 932	136 246	83 297
6. Reports en fonds dédiés de l'exercice	586 141	125 594	131 531	131 531
TOTAL	4 995 762	3 936 640	2 838 605	2 600 621
EXCEDENT OU DEFICIT	528 592	(188 105)	1 021 858	196 084

B. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	01/07/2022 au 30/06/2023		01/09/2021 au 30/06/2022	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1. Contributions volontaires liées à la générosité du public	527 486	527 486	1 348 825	1 348 825
Prestations en nature	527 486	527 486	1 341 600	1 341 600
Dons en nature	-	-	7 225	7 225
TOTAL	527 486	527 486	1 348 825	1 348 825
CHARGES PAR DESTINATION				
1. Contributions volontaires aux missions sociales	527 486	527 486	1 348 825	1 348 825
Réalisées en France	527 486	527 486	1 348 825	1 348 825
Réalisées à l'étranger	-	-	-	-
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds	-	-	-	-
3. Contributions volontaires au Fonctionnement	-	-	-	-
TOTAL	527 486	527 486	1 348 825	1 348 825
EXCEDENT OU DEFICIT	-	-	-	-

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

Les modalités d'élaboration du Compte Emplois Ressources requièrent une comptabilité analytique. Pour les missions sociales, les frais de secteur et les frais de mission sont affectés directement. Les frais de masse salariale et les frais généraux sont répartis en fonction d'une clé de répartition annuelle basée sur la répartition du temps de travail.

Pour l'exercice 2022/2023, la masse salariale et les frais généraux sont répartis de la manière suivante :

- 31 % sont affectés à la mission de préservation de terres agricoles
- 48 % sont affectés à la mission de mobilisation des citoyens
- 9 % sont affectés à la mission de sensibilisation des acteurs publics et privés
- 6 % sont affectés à la collecte
- 6 % sont affectés au fonctionnement

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

EMPLOIS PAR DESTINATION	01/07/2022 au 30/06/2023	01/09/2021 au 30/06/2022	RESSOURCES PAR ORIGINE	01/07/2022 au 30/06/2023	01/09/2021 au 30/06/2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. Missions sociales	3 505 576	2 069 208	1. Ressources liées à la générosité du public	3 617 004	2 796 705
1.1 Réalisées en France	3 505 576	2 069 208	1.1 Cotisations sans contrepartie	-	-
- Actions réalisées par l'organisme	2 051 395	1 604 673	1.2 Dons, legs et mécénats	3 617 004	2 796 705
- Versement à d'autres organisations	1 454 181	464 535	- Dons manuels	2 916 377	2 341 364
1.2 Réalisées à l'étranger	-	-	- Legs, donations et assurance-vie	97 755	116 828
- Actions réalisées par l'organisme	-	-	- Mécénats	602 872	338 512
- Versement à d'autres organisations	-	-	1.3 Autres ressources liées à la générosité	-	-
2. Frais de recherche de fonds	174 538	137 715			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	174 538	137 715			
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	-	-			
3. Frais de fonctionnement	-	178 870			
TOTAL DES EMPLOIS	3 680 114	2 385 793	TOTAL DES RESSOURCES	3 617 004	2 796 705
4. Dotations aux amortissements et dépréciations	130 932	83 297	2. Reprise sur provisions et dépréciations	-	-
5. Report en fonds dédiés de l'exercice	125 594	131 531	3. Utilisations de fonds dédiés antérieurs	131 531	-
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		196 084	DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	188 105	
TOTAL	3 936 640	2 796 705	TOTAL	3 936 640	2 796 705
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	385 196	189 112
			Excédent ou insuffisance de la générosité du public	(188 105)	196 084
			Investissements ou désinvestissement nets liées à la générosité du public		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)	197 091	385 196
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	01/07/2022 au 30/06/2023	01/09/2021 au 30/06/2022		01/07/2022 au 30/06/2023	01/09/2021 au 30/06/2022
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1. Contributions volontaires aux missions sociales	527 486	1 348 825	1. Contributions volontaires liées à la générosité du public	527 486	1 348 825
Réalises en France	527 486	1 348 825	Bénévolat		
Réalises à l'étranger			Prestations en nature	527 486	1 341 600
2. Contributions volontaires à la recherche de fonds			Dons en nature		7 225
3. Contributions volontaires au fonctionnement					
TOTAL	527 486	1 348 825	TOTAL	527 486	1 348 825

7. ENGAGEMENTS EXTRACOMPTABLES

Dons en nature et Mécénat de compétence

La Fondation a souhaité valoriser les dons en nature ainsi que le mécénat de compétence par une inscription extracomptable. Ainsi sur l'exercice, la Fondation a reçu des dons en nature sous la forme de mécénat de compétences pour un total de 527 486 €.

Acquisitions et Donations

Après avis du comité d'expertise, le Conseil d'Administration a validé six opérations d'acquisition foncière pour un montant total d'environ 500 000 € sur presque 100 ha. Ces projets en cours d'instruction devraient se réaliser sur l'exercice prochain.

Legs et donations acceptés ou notifiés

Sur l'exercice le Conseil d'Administration a validé :

- 1 legs financier pour un montant restant à percevoir de 77 798 €

Plusieurs legs financiers (ouverts ou validés avant cet exercice) sont toujours en cours pour un montant total de 529 k€.

Engagements de soutien

Le Conseil d'Administration de La Fondation s'est par ailleurs engagé sur cet exercice à soutenir différents projets via :

- Un appel à projets externe de 100 000€ pour appuyer l'émergence de tout type d'initiatives positives permettant la préservation de la vocation nourricière des terres, les alternatives à l'artificialisation, la réhabilitation de friches et les initiatives de maîtrise foncière sur le très long terme.

Caution sur des apports

Pour aider certaines associations Terre de Liens, la Foncière et la Fondation ont mis en place, en septembre 2017, des contrats d'apport associatif avec droit de reprise à 0%, garantis par une caution de la Fondation de 75% du capital restant dû.

Au cours de l'exercice, trois apports ont été effectués par la Foncière pour un montant total de 127 000 €. Cela représente un engagement de cautionnement total à hauteur de 95 250 € pour la Fondation au 30 juin 2023.

Remboursement emprunt foncière

Conformément aux conditions de l'emprunt contracté auprès de la Foncière, la Fondation procédera au cours du prochain exercice au remboursement de la moitié du capital emprunté, soit 750 000 €.